

1916 – 2006, LES PEP DE SAONE ET LOIRE ONT 90 ANS

➤ **Bienvenue aux personnalités présentes et excuses** (liste)

Mesdames, Messieurs, chers amis, je tiens à vous remercier d'avoir répondu à notre invitation et d'être là pour fêter avec nous les 90 ans des PEP de Saône et Loire avec le Conseil d'Administration de l'association, les représentants des personnels et du Comité d'Entreprise, les représentants des services de l'Etat, du département, des municipalités, les adhérents anciens ou plus récents, et tous ceux qui soutiennent notre action dans le département.

90 ans, c'est une longue histoire !! Notre souci d'être dignes de l'exemple de ceux qui nous ont précédés n'a eu pour conséquence ni de nous immobiliser dans nos traditions, ni de nous freiner dans nos initiatives.

Si les hommes, inéluctablement usent leurs forces vives, vieillissent et meurent, une association peut en renouvelant ses forces militantes, génération après génération, répondre à la demande sociale de son temps en restant fidèle à ses valeurs.

C'est cela que nous avons choisi de vous dire, en vous proposant cette promenade dans notre histoire, commencée par ces **images un peu kitsch des années 80**, et qui s'achèvera par une **évocation universitaire de nos origines** plus lointaines.

Entre ces deux moments de notre histoire, j'ai choisi de **vous parler du présent et aussi de l'avenir**, car notre Mouvement qui a conjugué depuis ses débuts **dynamique et développement** vit à la fois des actions qu'il conduit aujourd'hui et des projets qu'il forme pour demain.

Nous étions, nous sommes et nous serons une **Association Départementale complémentaire de l'Ecole**. A ce titre nous partageons les objectifs et **les valeurs de laïcité et de solidarité** de notre enseignement républicain et nous considérons comme plus nécessaire que jamais cette **complémentarité** dans une société dominée par **l'idéologie libérale et le désengagement de l'Etat**, où s'aggravent les inégalités dans l'accès aux droits, la précarité, la pauvreté des enfants et des familles.

Nous étions nous sommes et nous serons une **association départementale gestionnaire d'établissements et services sociaux et médico sociaux**. A ce titre, nous souhaitons mettre pleinement en œuvre dans le cadre de la loi de février 2005 l'appartenance de toute personne en situation de handicap ou de difficulté sociale à la société commune, avec l'égal accès à l'ensemble des droits garantis à tous.

Nous couvrons donc 2 domaines d'activités avec comme finalité commune l'accompagnement de la personne, enfant, adolescent, adulte, familles.

- **1) Notre service éducatif et loisirs** en relation avec les demandes des enseignants, des responsables de l'éducation nationale et des collectivités regroupe aujourd'hui :
 - **Le LUDOBUS**, service aujourd'hui informatisé tourné vers les jeux éducatifs, les technologies de l'information et de la communication, et qui circule régulièrement en contact avec les écoles rurales.
 - **Les animations pédagogiques**, aucun domaine n'est exclu mais nous disposons d'un spécialiste de l'environnement et du développement durable qui propose en concertation avec les enseignants des activités 1^{er} et 2nd degré
 - **Les classes de découvertes**, diversifiées mer, montagne, mais aussi nature et écologie, citoyenneté, adaptation, etc,... ce service est proposé aux écoles, collèges et lycées.
 - **Les séjours vacances** pour lesquels nous travaillons au niveau régional.
 - **Les animations péri scolaires** avec des objectifs éducatifs, limitées à la ville de Mâcon.
 - **La caisse de secours**, premier outil de la solidarité, aide financière aux enfants défavorisés, insuffisante depuis quelques années à couvrir tous les besoins

Que voulons-nous développer ou créer demain :

- **Renouveler l'aide solidaire aux familles** démunies par de nouvelles démarches
- **Participer plus activement aux Projets de Réussite Educative** qui se mettent en place dans plusieurs villes du département, dans les écoles ou au collège par l'apport de nos professionnels ou l'encadrement de volontaires formés à l'aide individualisée et à l'accompagnement.
- **Développer dans le cadre d'un partenariat précis avec l'inspection académique et le rectorat un véritable service éducatif** en liaison avec les établissements accueillant des élèves en difficulté dans un cadre conventionnel semblable à celui que nous sommes en voie d'établir avec le ministère dans le cadre budgétaire de la **LOLF**.
 - **2) Notre secteur social et médico social** est sans doute celui qui s'est le plus développé au cours des 5 dernières années. Dans nos établissements et services du département, nous accompagnons les personnes en situation de handicap et leurs familles, de la naissance à l'âge adulte et aussi les jeunes malades ou accidentés.
- **Le SAPAD** qui a fêté ses 10 ans en 2004 et qui maintient le lien entre les élèves malades et l'école grâce à la collaboration de notre service avec l'inspection académique et les établissements scolaires du département.
- **Les CAMSP** de Chalon et Macon pour la prévention le dépistage et le soin des enfants de 0 à 6 ans
- **La MECS** de Vaudebarrier et son accueil de jour pour les petits qui subissent les traumatismes physiques et psychiques les plus graves
- **Le CMPP** de Chalon et ses antennes qui accompagnent en liaison avec l'école et les institutions sanitaires les enfants scolarisés et de plus en plus des adolescents en difficulté.
- **Le SESSAD** de Virey et Bresse nord qui permet à présent à plus de 60 enfants et adolescents handicapés d'être scolarisés en CLIS, UPI, ou classes « ordinaires »
- **Le CROP**, service départemental destiné à l'aide à la scolarisation des jeunes sourds comme à leur adaptation au monde des entendants.
- **L'Orbize** établissement pour jeunes autistes inauguré en 2003, qui dispose aujourd'hui d'un projet novateur et adapté à l'évolution des connaissances.
- **L'Atelier des PEP, ESAT** qui avec ses 5 activités et ses 70 personnes handicapées employées constitue une référence dans le domaine de l'insertion professionnelle et pilote **un Pôle d'insertion** très actif regroupant plusieurs sites d'autres associations du chalonnais .
- **Un SAMSAH** pour accompagner les personnes handicapées psychiques dans différentes activités culturelles, sportives, ou de soins.

Que voulons-nous développer ou créer demain :

- **Un SAPAD** plus performant et capable de répondre à plus de demandes notamment pour les lycéens avec plus de matériel et de formation pour les enseignants qui interviennent, et l'appui du Conseil Régional.
- **Un réseau départemental de CAMSP**, élément premier de la prévention, après Chalon et Mâcon, nous ouvrirons le 1^{er} mars 2007 à Montceau puis avant la fin de l'année au Creusot, puis en Charollais, ceci dans le cadre du schéma départemental.
- **Un service d'aide à l'enfant et à sa famille** territorialisé à partir de Vaudebarrier où il fonctionne déjà de manière novatrice et remarquable par les services sociaux et sera étendu à d'autres secteurs, ainsi qu'un accueil dans des familles.
- **Un dispositif d'extension du SESSAD** au-delà du territoire louhannais, et à la demande de parents un **établissement entièrement nouveau** par son principe et son fonctionnement pour scolariser des jeunes handicapés au collège tout en y bénéficiant des soins et rééducations nécessaires.

- **Un SESSAD** spécifiquement destiné aux enfants atteints de troubles spécifiques du langage et des apprentissages en collaboration avec le travail de dépistage déjà conduit par l'inspection académique.
- **Un SESSAD pour déficients visuels** qui conçu régionalement apportera une première réponse départementale aux besoins déjà connus et sans réponse de proximité.
- **Une participation à la formation, et à la gestion des AVS ASH, à l'image de ce que nous réalisons avec notre SAPAD**, dispositif souhaité par un rapport récemment remis au premier ministre et que nous sommes en mesure de proposer à l'inspection académique comme à la MDPH.
- **Une extension des activités de l'Atelier des PEP** qui en plus d'un restaurant de grande qualité s'adjoindra un bâtiment polyvalent destiné aux séminaires, réunions de responsables, avec évidemment les outils de communication indispensables
- **Un ESAT de transition** entre le traditionnel atelier et l'entreprise ordinaire pour les personnes handicapées psychiques fragilisées et qui bénéficieront en septembre 2007 plus complètement des services du **SAMSAH**.
- Je vous dirai enfin que nous souhaitons participer activement à la réflexion et à l'appel à projet concernant une future « **Maison de l'adolescence** », et que nous avons proposé au président du conseil général de travailler à un futur service à mettre en place pour répondre aux besoins des **personnes handicapées vieillissantes**.

Notre association s'est dotée, suivant en cela la demande de la Fédération Générale des PEP d'un **projet départemental** qui nous a permis à partir de 2002 de procéder à des choix qui ont influé sur notre histoire et notre place d'aujourd'hui parmi les associations du département.

Parmi ces choix, le plus décisif du conseil d'administration, élisant son président, a sans doute été de faire des **PEP** une association gérée de manière professionnelle et si possible exemplaire comme une **entreprise du secteur social et solidaire**, pilotée par une équipe décidée à maîtriser des compétences professionnelles qui n'étaient pas les siennes au départ. Nous nous sommes dotés d'un siège capable avec de nouveaux moyens techniques et humains de piloter, de gérer, et d'évaluer et que nous pourrions présenter à nos tutelles et à nos partenaires dont les exigences en matière budgétaire ou administrative sont devenues très importantes. Cette mutation n'est pas encore achevée.

Les acteurs de ce changement capital sont présents et je veux leur rendre un hommage collectif que j'adresse à l'ensemble des personnels.

Nous employons **280 personnes**, et nous avons créé dans le secteur conventionné plus de 90 emplois depuis 5 ans, surtout pour des jeunes dont je salue le dynamisme et le haut niveau de compétences. Ces créations nous ont conduits à mettre en place dans une concertation que je salue ici un **Comité d'Entreprise** en 2005

Notre siège est en voie de devenir, sans pour autant que nos établissements perdent leur part d'initiative et d'autonomie de gestion l'outil de gestion et de ressources dont nous avons besoin. Notre directeur dispose à présent d'une assistante de gestion des ressources humaines et d'une coordinatrice comptable et financière. Cette structuration nous a aussi permis d'obtenir, parmi les seuls en Saône et Loire des **frais de siège** pour répondre en partie aux besoins de gestion d'une entreprise qui aura géré en 2006 près de **9 millions d'euros pour le compte de nos autorités de tutelle**.

Je terminerai cette évocation par un constat et un appel.

- **Le constat** c'est que beaucoup de monde apprécie notre association, mais que trop peu adhèrent et encore moins militent. Alors, si vous voulez nous soutenir, adhérez, si vous voulez participer, venez militer, il y a de la place pour tous et toutes !
- **L'appel** sera tout aussi direct. Nous n'avons ni les moyens ni les méthodes des organisations caritatives, pourtant des enfants du département de Saône et Loire sont frappés eux aussi par le malheur ou la pauvreté. Pourquoi ne pas soutenir, par un don notre caisse de secours qui est souvent le seul moyen de les aider à partir en classe de découverte ou en vacances, ou plus tragiquement encore pour payer le repas de midi de certains au restaurant scolaire.

Notre action, aussi valorisante soit- elle pour tous ceux qui y participent, n'a pas eu et n'a pas pour autre motivation que la réponse aux besoins des plus défavorisés et des plus en difficulté.

Elle n'a pas pour autre finalité que de contribuer à la mise en pratique, au quotidien de nos valeurs :

La solidarité condition de l'accès de tous aux droits et à une société plus égalitaire et fraternelle,
la laïcité condition du respect et de la dignité des personnes que nous accompagnons dans la réalisation de leur projet personnel.

Ces valeurs, nous continuerons à les mettre en actes chaque jour dans notre association, parce qu'elles sont la réponse aux exigences éthiques et citoyennes du Contrat Social que nous ont enseignées aussi bien nos familles que la République. C'est depuis 90 ans la belle et juste cause des PEP

Jean Michel CHARLES,

Président des PEP 71